



ENV 176

Journée de l'air pur

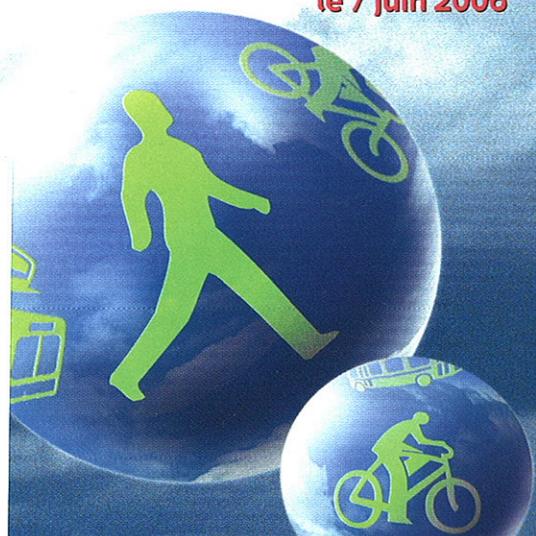
Soyez des nôtres!

le 2 juin 2004

le 8 juin 2005

le 7 juin 2006

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library
38 501 934



Canada

Qu'est-ce que la Journée de l'air pur?

Le gouvernement du Canada a proclamé la **Journée de l'air pur** pour sensibiliser le public aux problématiques de l'air pur et des changements climatiques et pour l'inciter à agir. Elle fait partie de la Semaine canadienne de l'environnement qui a été créée pour promouvoir et célébrer les activités qui protègent et nourrissent notre patrimoine environnemental.

L'air pur et les changements climatiques

Les combustibles fossiles comme le pétrole, le gaz, le charbon et l'essence sont utilisés continuellement dans notre société que ce soit pour chauffer nos maisons et nos édifices, alimenter nos usines, produire notre électricité ou faire fonctionner nos véhicules. Ces combustibles sont à l'origine d'émissions et de particules atmosphériques qui sont nuisibles aussi bien pour les êtres humains que pour l'environnement. Ils contribuent à la formation de gaz à effet de serre qui sont reliés aux changements climatiques.

Un secteur particulier : les transports

Les émissions provenant du secteur du transport contribuent largement à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques. Le transport est l'une des plus importantes sources de pollution atmosphérique au Canada et il est responsable d'environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Dans certaines régions urbaines, il peut produire jusqu'à deux tiers de tous les polluants précurseurs du smog. Ce dernier est particulièrement nocif pour la santé des enfants, des aînés et des personnes souffrant de troubles cardio-respiratoires.

Le secteur du transport comprend un grand nombre de moyens de déplacement. On entend par **transport durable** les moyens offrant une solution de rechange aux véhicules à passager unique qui utilisent du combustible. On compte parmi les moyens de transport durables le covoiturage, le transport en commun, le télétravail ou un moyen de déplacement actif comme la marche, la bicyclette et le patin à roues alignées.

Pour en faire un peu plus à la maison, au travail et sur la route

- Économisez l'énergie lors de vos activités courantes : éteignez tout équipement consommant de l'énergie lorsque vous ne l'utilisez pas et utilisez des ampoules et des appareils écoénergétiques.
- Améliorez l'efficacité énergétique de votre maison en l'isolant mieux, en la calfeutrante ou en posant des coupe-froid. Moins vous utilisez d'énergie, plus vous réduisez votre impact sur l'environnement.
- Recyclez, car la création d'un nouveau produit à partir de matières recyclées consomme beaucoup moins d'énergie qu'à partir de matières premières.
- Considérez différentes options pour réduire l'utilisation de votre voiture. Lorsque possible, marchez, faites du co-voiturage, utilisez les transports en commun et combinez vos déplacements pour diminuer les distances parcourues.
- Évitez de faire fonctionner votre véhicule au ralenti – dix secondes au ralenti consomme plus de carburant que le redémarrage de votre véhicule.
- Achetez le plus possible des aliments et des produits de votre région et minimisez l'impact du transport des marchandises.
- Compostez vos déchets de cuisine et de jardin, car les déchets organiques dans les décharges produisent des gaz qui contribuent aux changements climatiques.
- Plantez des arbres feuillus autour de votre maison. Ils vous fourniront de l'ombre en été et laisseront passer la lumière en hiver.
- Achetez un poêle ou un foyer à l'électricité ou sinon achetez un poêle ou un foyer certifié conforme aux normes de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) car un seul poêle à bois non-certifié émet autant de particules fines dans l'atmosphère en neuf heures qu'une automobile de type intermédiaire parcourant 18 000 kilomètres.
- Utilisez les petits engins à essence tels que la tondeuse, la souffeuse à neige ou les aspirateurs à feuilles moins souvent et réduisez les périodes d'utilisation. Maintenez-les en bon état en gardant les lames aiguisées, par exemple. Lors d'un nouvel achat, considérez l'achat d'un engin de nouvelle génération avec un système de réduction des rejets.

Journée de l'air pur – www.journeedelairpur.com

Air pur – www.ec.gc.ca/air

Changements climatiques – www.changementsclimatiques.gc.ca

Semaine canadienne de l'environnement
www.ec.gc.ca/e-week

Les initiatives du gouvernement du Canada

Un programme fédéral sur l'air pur a été lancé en 2000. Ce plan dynamique qui s'étale sur 10 ans a déjà contribué à améliorer la qualité de l'air au Canada dans cinq domaines : la réduction des émissions transfrontalières, la réduction des émissions du secteur des transports, la réduction des émissions industrielles, l'avancement de la science et la participation du public. Voici les points saillants des accomplissements à ce jour :

- En décembre 2000, le Canada et les États-Unis ont signé l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (1991), suivant laquelle les émissions de polluants atmosphériques se déplaçant d'une frontière à l'autre et causant le smog seront réduites. Les deux gouvernements ont annoncé qu'ils travailleraient de concert sur des projets pilotes visant à réduire davantage les polluants atmosphériques transfrontaliers.
- En février 2001, le gouvernement fédéral a publié son programme de 10 ans pour des véhicules, des moteurs et des carburants moins polluants. Depuis, le Gouvernement a fait des progrès significatifs avec la mise en œuvre de composantes importantes de son programme dont l'adoption du *Règlement sur le soufre dans le carburant diesel*, du *Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs* et du *Règlement sur les émissions des petits moteurs hors route à allumage commandé*. Ces règlements sont alignés sur les exigences des É-U et, ensemble, ils contribueront à des réductions significatives des émissions pour les bénéficiaires des Canadiens et Canadiennes.
- Le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces et les territoires pour la mise en œuvre de standards pancanadiens pour des polluants spécifiques affectant la qualité de l'air. La liste des polluants inclut le benzène, le mercure, les dioxines, les furannes, les particules en suspensions et l'ozone. Ce travail représente une étape importante pour la protection de la santé des Canadiens et Canadiennes et des écosystèmes de même que pour l'amélioration de la qualité de l'air.
- Les principaux polluants contribuant à la formation du smog ont été ajoutés à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). L'information sur ces émissions de polluants a débuté en 2003 grâce à la collaboration

Efficacité énergétique – www.oeo.nrcan.gc.ca

Programme de véhicules personnels
<http://oeo.nrcan.gc.ca/vehicules>

Qualité de l'air et santé
www.santecanada.ca/air



CLEAN AIR DAY | JOURNÉE DE L'AIR PUR

www.ec.gc.ca/airpur

des compagnies et des organisations qui appuient l'INRP dans ses obligations de rapport. Les résultats ont été rendus accessibles aux Canadiens et Canadiennes et annoncés publiquement par Environnement Canada.

- Environnement Canada établit et maintient des partenariats pour réaliser l'objectif d'un air plus pur pour tous les Canadiens. Par exemple, Environnement Canada fait équipe avec l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), l'Ontario Medical Association, Vert l'action, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et l'Association canadienne de santé publique pour différentes initiatives.
- Environnement Canada gère des cliniques d'inspection du dispositif antipollution des véhicules et le programme ÉcoAction lequel supporte les groupes communautaires qui proposent des projets ayant des impacts positifs et mesurables sur l'environnement.

Accord Canada - États-Unis sur la qualité de l'air, Annexe sur l'ozone

www.ec.gc.ca/air/qual/2002/appendixb_f.html

Inventaire national des rejets de polluants

www.ec.gc.ca/pdb/inrp

ÉcoAction

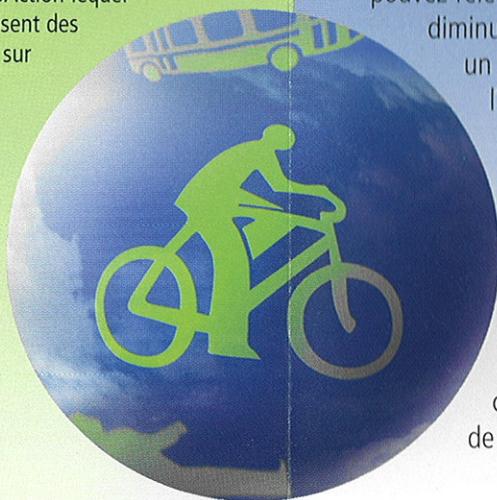
www.ec.gc.ca/ecoaction

Cliniques d'inspection du dispositif antipollution des véhicules

www.ec.gc.ca/transport/clinicsfr.htm

Autres exemples de mesures prises pour améliorer la qualité de l'air

www.ec.gc.ca/air/gov-efforts_f.html

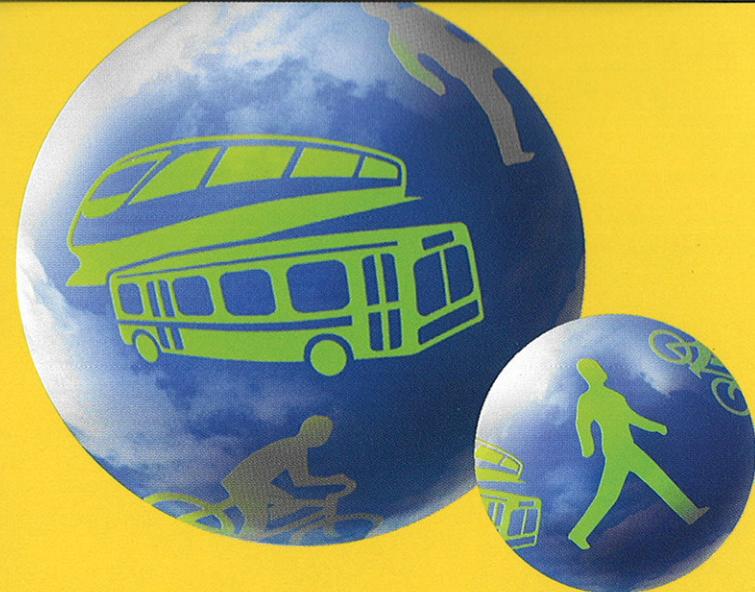


Joignez-vous au Défi d'une tonne!

Saviez-vous que les Canadiens produisent en moyenne environ cinq tonnes de gaz à effet de serre par année? Chaque fois que nous utilisons des combustibles fossiles pour alimenter nos voitures, chauffer nos maisons ou faire fonctionner nos électroménagers, nous produisons des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique.

Joignez-vous au Défi d'une tonne et réduisez vos émissions de gaz à effet de serre d'une tonne – soit d'environ 20%! Vous pouvez relever le défi en consommant moins d'énergie, en diminuant la quantité de vos déchets et en devenant un consommateur plus avisé. Vous économiserez de l'argent, protégerez notre climat et contribuerez à nous fournir un air plus sain.

Agissez contre le changement climatique et joignez-vous au Défi d'une tonne dès aujourd'hui! Procurez-vous votre exemplaire gratuit du Guide du défi d'une tonne et essayez le calculateur en ligne accessible à l'adresse www.changementsclimatiques.gc.ca pour connaître la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que vous produisez.



à pied • à bord • à vélo



Pour de plus amples renseignements,

communiquez avec nous :
Environnement Canada
Direction générale de la prévention de la pollution atmosphérique – Direction des stratégies et de la coordination
Téléphone : 1-800-667-6868
Courriel : cad-jap@ec.gc.ca

Le saviez-vous?

Santé et pollution atmosphérique

- Les Canadiens estiment que la pollution atmosphérique est le plus important des problèmes environnementaux : 93 % des Canadiens croient que la pollution atmosphérique nuit à la santé. (Source : Environics)
- Des études menées dans le monde entier, dont certaines par Santé Canada ont démontré une forte corrélation entre la mortalité prématurée due aux maladies respiratoires et les particules et les polluants en suspension dans l'air.

Le saviez-vous?

Transports et environnement

- Les Canadiens, au cours de leurs activités quotidiennes, contribuent dans une proportion d'environ 25 % au total des émissions nationales de CO₂, soit environ 5 tonnes par personne et par année.
- Les véhicules produisent approximativement 60 % des oxydes d'azote (NO_x) et 30 % des composés organiques volatiles (COV) qui contribuent à la formation du smog.
- Un autobus de 40 pieds plein retire 40 voitures de la route à l'heure de pointe, sauve 70 000 litres de carburant et épargne 175 tonnes d'émissions dans l'atmosphère en un an.

le 2 juin 2004 le 8 juin 2005 – le 7 juin 2006



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Environnement Canada) 2004

